

INAUGURATION DU P.A.D. DE SARTENE



Discours de Monsieur Guy JEAN
Président du Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO

Je me félicite qu'aujourd'hui nous puissions affirmer aux sartenais et sartenaises que , sur le plan juridique en général et judiciaire en particulier , ils ne sont pas abandonnés .

Indépendamment du mérite évident qui vous appartient prioritairement monsieur le maire ainsi qu'à votre équipe , dans la réalisation concrète de ce point d'accès aux droits , permettez moi de rendre également hommage à une partie de votre population pour laquelle je ne peux m'empêcher aujourd'hui , d'avoir une pensée émue .

Notre ministère , vous le savez s'appelle « le ministère de la **justice et des libertés** »

Lorsque j'ai visité votre commune pour la première fois , il y a bientôt trois ans , j'ai été certes séduit par le charme de votre commune mais j'ai surtout été stupéfait de constater , en parcourant les noms qui figurent sur le monument aux morts , à quel point les citoyens de cette cité et de ses environs, avaient contribué , par leur sang versé , précisément , à la défense de la **justice et des libertés** .

Compte tenu de ce constat indiscutable , vous avouerez qu'il eût été un comble que les descendants de ces héros soient justement privés , par la suppression d'une juridiction , du bénéfice du combat de leurs aïeux.

Par la mise en place de ce Point d'Accès aux Droits , une grave injustice a été évitée , merci monsieur le maire , merci à votre équipe , merci pour la mémoire de nos valeureux anciens , merci pour les citoyens présents et à venir .